



HAL
open science

Luxe du cadre de vie et du cadre de mort chez les Celtes à l'âge du fer

Anne-Marie Adam

► To cite this version:

Anne-Marie Adam. Luxe du cadre de vie et du cadre de mort chez les Celtes à l'âge du fer. *Ktèma : Civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques*, 2018, Luxe et richesse dans l'Antiquité et à Byzance, 43, pp.47-56. halshs-01959890

HAL Id: halshs-01959890

<https://shs.hal.science/halshs-01959890>

Submitted on 19 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

KTÈMA

CIVILISATIONS DE L'ORIENT, DE LA GRÈCE ET DE ROME ANTIQUES

Luxe et richesse dans l'Antiquité et à Byzance

Philippe QUENET	Luxe et transgression dans les cités-États sud-mésopotamiennes (3100-2350 av. J.-C.) d'après quelques séries d'objets en coquille.....	5
Sylvie DONNAT	Du luxe aux richesses-špss. À propos de la scène du petit lever de Ptahhotep (Égypte, vers 2400-2300 av. J.-C.).....	35
Anne-Marie ADAM Alain CHAUVOT	Luxe du cadre de vie et du cadre de mort chez les Celtes de l'âge du fer..... <i>Luxus et pompa</i>	47
	La notion de luxe d'après trois portraits de « barbares » dans la <i>Correspondance</i> de Sidoine Apollinaire	57
Catherine DUVETTE	Une idée du luxe en contexte paysan : le cas des villages protobyzantins du ġebel Zawiyé (Massif calcaire de Syrie du Nord)	77
Stavros LAZARIS	Sur le statut et l'utilisation de l'or à Byzance : le cas des manuscrits chrysographiés.....	93

Varia

Francesco MARI	Les sens de la poignée de main en Grèce ancienne du VIII ^e au V ^e siècle avant J.-C.	105
Alexandra BARTZOKA	Les dispositifs judiciaires des Cyclades à l'époque classique et la question de leur indépendance.....	133
Edmond LÉVY	Bía chez Aristote	155

N° 43

STRASBOURG

2018

KTÈMA

CIVILISATIONS DE L'ORIENT, DE LA GRÈCE ET DE ROME ANTIQUES

Revue annuelle

Fondateurs : Edmond FRÉZOULS †
Edmond LÉVY

Directrice de la revue : Dominique LENFANT

Directeur honoraire : Edmond LÉVY

Comité de rédaction : Agnès ARBO MOLINIER, Frédéric COLIN, Michel HUMM, Anne JACQUEMIN, Luana QUATTROCELLI, Anne-Caroline RENDU-LOISEL

Comité scientifique : Cinzia BEARZOT (Milan), Harriet FLOWER (Princeton), Sabine HUEBNER (Bâle), Tanja ITGENSHORST (Fribourg, Suisse), Olaf KAPER (Leyde), Alexander PRUß (Mayence), Christopher TUPLIN (Liverpool), Ralf VON DEN HOFF (Fribourg, Allemagne)

Comité de lecture : Le comité de lecture est constitué des spécialistes extérieurs qui expertisent les articles et doivent rester anonymes.

Directeur de publication : Michel DENEKEN, président de l'Université de Strasbourg

Maquette et mise en page : Ersie LERIA

Éditeur

Presses universitaires de Strasbourg
5 allée du Général Rouvillois – CS 50008
FR-67083 STRASBOURG CEDEX
Tél. : (33) 03 68 85 62 65
info.pus@unistra.fr
pus.unistra.fr

Ventes au numéro

En librairie ou en commande en ligne sur le site
des Presses universitaires de Strasbourg :
pus.unistra.fr

Abonnements

FMSH Diffusion/CID
18 rue Robert-Schuman
CS 90003
FR-94227 CHARENTON-LE-PONT CEDEX

Tél. : 01 53 48 56 30
Fax : 01 53 48 20 95
cid@msh-paris.fr

ISSN 0221-5896

ISBN 979-10-3440-026-3

ΚΤÈΜΑ

CIVILISATIONS DE L'ORIENT, DE LA GRÈCE ET DE ROME ANTIQUES



PRESSES UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG



Luxe du cadre de vie et du cadre de mort chez les Celtes de l'âge du fer

RÉSUMÉ-. Les résidences aristocratiques identifiées en milieu celtique illustrent la recherche d'un cadre de vie luxueux, apte à refléter le prestige de leurs occupants. Sans oublier que le luxe est une notion relative et que nous avons affaire à des architectures de bois, la monumentalité de certaines constructions et le soin apporté à leur décor sont indéniables. Concernant les aménagements intérieurs de ces résidences, les sources archéologiques directes sont quasiment inexistantes. Mais on dispose de sources indirectes iconographiques, dans l'art des Situles, et archéologiques, avec l'aménagement de certains espaces funéraires, qui semblent reproduire des intérieurs luxueux. On peut se demander s'il est légitime de considérer ces dispositifs funéraires comme le reflet fidèle du cadre de vie des vivants, ce qui amène à s'interroger sur le statut et la fonction des objets déposés dans la sépulture.

ABSTRACT-. The aristocratic residences identified in the Celtic world illustrate the search for luxury living conditions that reflect the prestige of their occupants. While luxury is a relative concept and the buildings we are dealing with are wooden structures, the monumentality of certain constructions and the care taken in their decoration are undeniable. Regarding the interior design of these residences, direct archaeological sources are almost non-existent; however, indirect sources of iconography (in the art of Situles) and of archaeology (with the development of certain funerary spaces) seem to reproduce luxurious interiors. We therefore can consider whether it is possible to view these funerary devices as a faithful reflection of the actual living conditions, thus raising the question of the status and function of objects deposited in burial sites.

Les lieux de résidence de l'aristocratie celtique ne sont pas toujours faciles à reconnaître à travers les données archéologiques, malgré plusieurs tentatives récentes pour identifier et classer les critères qui permettent de hiérarchiser les différentes formes d'habitat et de définir les caractéristiques distinguant les habitats de statut élevé¹. Beaucoup de ces critères distinctifs reposent sur la présence de certaines catégories de mobiliers (des types d'objets métalliques, comme la vaisselle ou l'armement, ou des productions lointaines, importées notamment des zones méditerranéennes) et il peut sembler plus difficile de s'appuyer sur des caractères architecturaux pour isoler ces résidences de l'élite. Nous avons affaire, en effet, à des architectures réalisées en matériaux périssables, bois et terre, qui peuvent paraître modestes, au regard d'une architecture domestique méditerranéenne qui utilise depuis longtemps la pierre et où se sont conservés pour cette raison des décors intérieurs (fresques, mosaïques) presque totalement inconnus en Gaule avant la conquête romaine.

(1) ADAM & FICHTL 2014, avec bibliographie antérieure.

Pourtant, on ne peut pas nier, dans ces régions, la monumentalité de quelques constructions qui relèvent de l'habitat, l'organisation élaborée des espaces au sein de ces demeures, de même que le soin apporté à la réalisation de certains décors, notamment sur des enduits peints qui recouvraient leurs parois. C'est dans le cadre de ce qu'on appelle traditionnellement « le phénomène des résidences princières du Hallstatt final » (600-480 av. J.-C.) que l'on rencontre, pour l'âge du fer, les exemples les plus anciens d'une architecture de prestige, dont la finalité semble être de fournir aux classes sociales les plus élevées des espaces de représentation, en même temps qu'un cadre de vie luxueux. Le cas le plus caractéristique, récemment publié de façon exhaustive, est celui du grand bâtiment (long de 35 m et large de 22 m) à abside du Mont-Lassois, à Vix (France, Côte-d'Or)². Reflétant une conception architecturale déjà complexe, il a connu plusieurs phases, mais il a toujours possédé une galerie périphérique, qui devait en accentuer l'aspect monumental, des murs en torchis recouverts d'enduits, décorés de peinture jaune orangé et rouge, avec peut-être des motifs blancs³. On peut restituer, sans doute, une organisation élaborée de l'espace interne, avec peut-être une mise en valeur de l'abside. Si certains se sont même plu à imaginer que le célèbre cratère de bronze grec, découvert dans un tumulus au pied de la butte du Mont-Lassois, à côté d'une des représentantes de l'élite locale, pouvait avoir été exposé dans ces espaces, on ne dispose toutefois d'aucune preuve tangible et, de façon générale, on ne peut pas restituer plus précisément les aménagements internes de cet édifice. Mais pour ce contexte des sites « princiers » de la fin du premier âge du fer, on peut noter que la présence à Vix d'enduits peints ne constitue pas un cas isolé, puisque les fouilles de niveaux de cette période, réalisées sur des surfaces très réduites sur le promontoire qui correspond au centre-ville actuel de Bourges (France, Cher), ont fourni des fragments d'enduits colorés en rouge ou brun foncé, qui attestent, là aussi, l'existence de décors muraux⁴. Malheureusement, ces investigations dans un milieu urbain contraint n'ont pas permis de reconnaître l'aspect des architectures qui étaient ainsi décorées.

Pour des périodes plus récentes de l'âge du fer, les mêmes caractéristiques (monumentalité des constructions, répartition planifiée des espaces, soin apporté au décor) se retrouvent dans certaines résidences rurales qui anticipent (à différents points de vue) ce que seront un peu plus tard les plus luxueuses des *villae* de l'époque romaine. On peut mentionner tout particulièrement l'exemple du vaste établissement enclos de Batilly-en-Gâtinais « Les Pierrières » (France, Loiret), en cours de fouille depuis le milieu des années 2000⁵. Ce site est remarquable par son plan d'ensemble et son organisation rigoureuse, qui paraissent annoncer le schéma gallo-romain des grandes *villae* dites « à pavillons alignés »⁶, par le soin apporté à la conception architecturale des bâtiments, par la présence de décors peints qui témoignent d'un élargissement de la gamme chromatique, avec l'emploi du bleu d'Égypte. Ce pigment coloré, inventé en Égypte et dont la fabrication est attestée en Campanie au moins à partir de l'époque augustéenne⁷, est connu en Gaule au cours du second âge du fer, mais sans doute utilisé de façon très sélective, et donc révélateur du statut des établissements où on le rencontre. En dehors du site de Batilly, où l'on a pu constater son apparition sur des fragments d'enduits peints, on le connaît sous la forme de matière première « brute » (boulettes de couleur) sur un petit nombre d'autres sites seulement, qui tous témoignent d'un certain rang, et donc de la recherche d'un décor hors normes ou d'un mode de vie raffiné, en accord avec la présence d'une élite. Qu'il s'agisse de l'*oppidum* de Corent (France, Puy-de-Dôme), d'autres établissements

(2) CHAUME & MORDANT 2011, p. 385-751.

(3) C. Allag et A. Coutelas, dans CHAUME & MORDANT 2011, p. 667-671.

(4) C. Cammas, dans AUGIER *et al.* 2007, p. 147.

(5) Sous la direction de Sophie Liégard, INRAP, puis de Stephan Fichtl: FICHTL 2013.

(6) FICHTL 2009; FERDIÈRE *et al.* 2010.

(7) CAPUTO & CAVASSA 2009; CAVASSA *et al.* 2010.

ruraux enclos (à Braine «La Grange des Moines», dans le département de l'Aisne, ou à Bassing, en Moselle) ou d'une agglomération artisanale (Varennnes-sur-Seine, France, Seine-et-Marne)⁸, tous les endroits où ce matériau est attesté, sous une forme ou une autre, sont des lieux économiquement et socialement privilégiés, ouverts aux produits d'un commerce lointain⁹ et qui ont fourni par ailleurs des séries d'objets exceptionnels – par exemple à Bassing de l'armement en quantité non négligeable et un trésor de plus de mille quinaires celtiques en argent.

À la même époque (plus précisément dans la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C.), un édifice, retrouvé il y a quelques années dans la plaine de Vaise, à Lyon, porte sur ses murs un décor de 1^{er} style « pompéien », qui l'apparente directement aux édifices contemporains d'Italie. Il possède aussi, parmi les tout premiers en Gaule, une toiture de tuiles¹⁰. Compte tenu du rôle économique attesté pour ce secteur lyonnais durant l'âge du fer, on a longtemps privilégié l'hypothèse de la demeure d'un commerçant d'origine italique, établi dans ce lieu propice aux échanges, à proximité de la confluence de la Saône et du Rhône. Aujourd'hui, on propose d'y voir plutôt la résidence d'un riche Gaulois¹¹, notamment par comparaison avec le plan de l'établissement de Batilly déjà mentionné.

Pour les autres édifices de l'âge du fer déjà évoqués, l'interprétation de leur fonction n'est pas simple non plus : avec ces grandes constructions monumentales au décor soigné, doit-on parler de luxe privé ou de luxe public ? Il ne s'agit probablement pas de simples résidences privées, mais de lieux de représentation, où se manifeste le prestige et où s'exerce le pouvoir du « chef ». Nous avons sans doute affaire à des types d'organisation sociale et politique où la distinction entre sphère privée et sphère publique ne s'opère pas comme dans des formes plus étatiques et plus récentes de sociétés. À Batilly-en-Gâtinais « Les Pierrières », par exemple, une vaste esplanade était probablement conçue non pas (seulement) pour faciliter le déroulement des activités économiques (et notamment agricoles), mais aussi pour accueillir de grandes quantités d'individus, lors d'assemblées communautaires, de rassemblements d'hommes en armes, selon un usage connu chez les peuples gaulois et attesté notamment, comme le rapporte César, par le déroulement de certains événements lors de la Guerre des Gaules¹². Sur les *oppida*, également, ont parfois été reconnues des « places », vastes espaces dégagés de toute construction. Si le rôle politique de cette dernière catégorie de sites est bien identifié à l'échelle de tout un peuple et sous le contrôle des grandes familles de la cité, à une échelle plus locale, lorsque l'*oppidum* est inexistant, ou lointain, les résidences de l'aristocratie ont pu jouer le même rôle centralisateur, et chercher à frapper le visiteur par le caractère ostentatoire de leurs aménagements.

Mais nous en sommes réduits sur bien des points à des hypothèses, et de toute façon seul un petit nombre de sites peuvent être invoqués dans ce dossier. Sur les *oppida* eux-mêmes, les exemples de luxe architectural, en lien avec la présence de l'élite, sont peu nombreux et ils sont de plus, pour l'essentiel, postérieurs à la conquête romaine. Ainsi, au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. et jusqu'à l'époque augustéenne, on rencontre sur l'*oppidum* de Bibracte quelques grandes *domus* dont les modèles sont clairement italiques : la fameuse « salle basilicale » de l'Ilot des Grandes

(8) AUXIETTE *et al.* 2008. Les exemplaires de Corent (fouilles dirigées par Matthieu Poux) et Bassing (fouilles conduites en 2010 sur le tracé de la LGV Est-Européenne par Laurent Thomashausen et Jean-Denis Laffitte, INRAP) sont inédits : voir les sites internet <artefacts.mom.fr> et <inrap.fr>.

(9) On pense notamment aux amphores italiques, originaires, comme sans doute le colorant, des côtes de l'Italie tyrrhénienne.

(10) POUX & SAVAY-GUERRAZ 2003, p. 132-137.

(11) MAZA 2015.

(12) Sur les assemblées en Gaule : FICHTL 2012, p. 121-124, avec références des sources.

Forges, dans la zone centrale de la Pâture du Couvent¹³, est sans doute de peu postérieure au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. Mais pour les *domus* du Parc aux Chevaux (PC₁), les éléments de luxe que l'on peut y relever ne sont pas antérieurs à l'époque augustéenne (cour à péristyle et mosaïques de sol).

Notre possibilité d'enquêter de façon concrète sur l'architecture des lieux de vie des élites gauloises se limite donc presque entièrement aux exemples analysés précédemment. En ce qui concerne d'éventuels aménagements intérieurs, ou l'ameublement de ces résidences, les sources directes fournies par l'archéologie sont encore plus maigres, voire quasiment inexistantes. Les sources écrites, bien loin de nous proposer l'image d'intérieurs luxueux, ou même confortables, insistent au contraire sur la rudesse du mode de vie des habitants de la Gaule, antérieurement à la Conquête :

- Strabon, IV, 4, 3 : « La plupart des Gaulois couchent à même le sol et prennent leurs repas assis sur des litières de paille. » (traduction F. Lasserre très légèrement modifiée, CUF, 1966) ;
- Diodore, V, 28, 4 : « Ils prennent leurs repas tous assis, non sur des chaises, mais à terre, et à cet effet, ils ont en guise de tapis des peaux de loups ou de chiens. » (traduction E. Cougny, *Extraits des auteurs grecs concernant l'histoire et la géographie des Gaules*, réédition Errance, Paris, 1986) ;
- Posidonios (*FGrHist* 87 F15 = Athénée, *Deipnosophistes*, IV, 151e) : « Les Celtes servent leur nourriture sur une sous-couche de fourrage et sur des tables en bois légèrement surélevées par rapport au sol » (traduction Poux 2004, p. 597).

Les *realia* découverts lors des fouilles ne permettent pas de confirmer ou d'infirmier ce tableau misérabiliste, dont on peut soupçonner toutefois qu'il repose, pour partie, sur quelques clichés façonnant l'image traditionnelle du barbare. Pour des raisons évidentes de conservation, les éléments de mobilier réel, encore visibles aujourd'hui, sont exceptionnels, tel un pied de meuble tourné, à décor bouleté, découvert dans un puits situé sur l'*oppidum* médiomatrique du « Fossé des Pandours », au Col de Saverne (France, Bas-Rhin)¹⁴ (fig. 1). Il illustre peut-être l'utilisation, dans une demeure de l'*oppidum*, d'une de ces tables basses que décrit Posidonios. Le seul autre indice archéologique comparable (et contemporain : vers 100 av. J.-C.) est fourni non par un contexte d'habitat, mais par un ensemble funéraire, découvert en pays trévire, dans l'importante nécropole de Wederath-*Belginum*. Dans la tombe à crémation n° 1311, des fragments calcinés de bois tourné permettent sans doute de reconstituer (avec l'aide de sources iconographiques hellénistiques et étrusques) une petite table rectangulaire, supportée par des pieds ouvragés, hauts d'environ 25 cm et décorés d'une succession de boules et de disques moulurés¹⁵.

Avec ce dernier exemple, on aborde la catégorie des sources que l'on peut qualifier d'indirectes, et qui doivent être recherchées dans



Fig. 1: Pied de meuble gaulois, provenant de l'*oppidum* du Fossé-des-Pandours, Saverne – France. Photographie S. Fichtl.

(13) Basilique domestique et non pas basilique civile, comme le suggère l'hypothèse récemment défendue et très recevable de Jean-Yves Marc : MARC 2011, p. 315.

(14) FICHTL & SCHNITZLER, 2003, p. 26.

(15) CORDIE-HACKENBERG 1989, p. 194-195.

le domaine funéraire et dans celui de l'iconographie, en particulier, pour la période du premier âge du fer finissant, dans l'art des Situles, où les représentations de meubles, parfois sophistiqués, ne manquent pas. Le recours à ces sources iconographiques, pour restituer le cadre de vie des notables de l'âge du fer, nécessite toutefois qu'on s'interroge au préalable sur la valeur réellement documentaire de ces images. Les séries d'objets en tôle de bronze ornés de scènes figuratives, que l'on regroupe sous le vocable général « d'art des Situles », sont produites, en effet, à partir de la fin du VII^e siècle av. J.-C., par plusieurs régions voisines, mais de culture différente, réparties entre le nord-est de la péninsule italienne et l'arc alpin oriental. Situées au carrefour d'influences étrusques (ou orientalisantes transmises par l'Étrurie) et de traditions italiques d'une part, hallstattiennes orientales d'autre part, ces productions témoignent, au-delà de quelques différences stylistiques, d'un fonds iconographique commun, qui semble illustrer, en particulier, les modes de vie d'une aristocratie adepte de chasse et de guerre, et présidant à des jeux et à des scènes de boisson accompagnées de musique¹⁶. Ces derniers épisodes, clairement situés en intérieur, sont l'occasion de représenter, de façon pittoresque et précise, diverses pièces de mobilier, les sièges sur lesquels sont installés les convives ou les supports – ou étagères – portant les vases du service à boire. Dans quelle mesure peut-on considérer ces images extrêmement codifiées comme réalistes et reflétant effectivement le cadre de vie des notables, dans les différentes régions où ces objets apparaissent ? Le souci narratif qui semble gouverner ces représentations, la grande précision des détails nous incitent à y voir, en effet, et entre autres significations, la reproduction fidèle et très concrète d'un univers aristocratique qui se constitue à cette époque et unit entre elles les élites de toutes ces contrées, dans la pratique des mêmes activités et le respect des mêmes valeurs¹⁷.



Fig. 2: Représentation de mobilier sur la situle de Kuffern, Naturhistorisches Museum, Vienne – Autriche. Photographie A. Maillier, Bibracte EPCC.

(16) Sur ces représentations, en général: FREY 1986.

(17) VERGER 2010; BONDINI 2012.

Nous retiendrons donc que ces scènes figurées présentent pour notre sujet un intérêt documentaire, particulièrement évident pour quelques pièces où apparaissent les figurations les plus originales : à côté de nombreuses représentations de « trône » ou fauteuil au dossier enveloppant, on découvre ainsi, sur la situle de Kuffern, en Autriche (Vienne, Naturhistorisches Museum) un meuble complexe, composé de deux montants en bois tourné, que surmontent des décors plastiques ; une série de six situles, que l'on suppose en bronze, sont suspendues à des crochets sur deux rangs entre ces montants (fig. 2). Sur la situle dite « de la Certosa » (Bologne, Museo Civico Archeologico), deux aristocrates musiciens sont assis en vis-à-vis, aux deux extrémités d'une banquette à montants sculptés ; les pieds du meuble sont de nouveau en bois tourné, avec un décor de boules. Mais les deux sculptures qui ornent les montants latéraux ajoutent au réalisme de la représentation une dimension supplémentaire : deux têtes de fauves dévorent l'une un lièvre, l'autre un être humain, dont les corps à demi avalés pendent sous leur gueule. Ce détail nous révèle, au-delà du luxe apparent d'un meuble à décors plastiques, une autre intention de ces images : la dimension eschatologique, inhérente à la fonction funéraire des objets-supports, tous retrouvés dans le contexte de sépultures. Pour apprécier la valeur documentaire de cette iconographie, il faut donc prendre en compte la pluralité de significations associées à ces images et ne pas exclure la possibilité que le répertoire symbolique vienne parfois influencer, voire déformer la veine réaliste et narrative.

La même ambiguïté marque une autre série de sources indirectes, à travers lesquelles nous pouvons tenter de reconstituer le cadre de vie luxueux des élites de l'âge du fer. En effet, on peut constater, durant certaines phases de cette période, la richesse de l'aménagement intérieur des tombes des individus les plus éminents, et l'on est enclin à supposer que l'intention est de reproduire l'environnement dans lequel ils ont vécu. Il ne s'agit pas de la simple réunion, autour du défunt, d'objets précieux qui pourraient constituer son viatique. Ces objets, comme la vaisselle de luxe en métal ou en céramique, sont mis en scène dans un espace aménagé avec des éléments de décor ou d'ameublement. Les recherches récentes sur certaines sépultures dites « princières » de la fin du premier âge du fer, comme la tombe de Vix déjà évoquée, ou encore la tombe de Hochdorf dans le Wurtemberg, ont montré que la chambre funéraire en bois, construite aux dimensions d'une pièce d'habitation (un peu plus de 22 m² à Hochdorf), était tapissée de tentures fixées par des clous sur les parois, et son sol recouvert de tapis de laine ou de fourrures¹⁸. À Hochdorf, les cornes à boire du « prince » défunt et de ses convives étaient suspendues à l'une de ces parois, dominant une banquette ou « sofa » en tôle de bronze, à haut dossier et pieds anthropomorphes, qui servait de lit funéraire. De l'autre côté de ce meuble, un vaste *lébès* en bronze d'origine grecque était recouvert d'une étoffe, une coupe-puisoir probablement posée sur son bord¹⁹. Au moins dans deux autres tombes du même secteur (proche de Stuttgart), le meuble principal était un lit de banquet grec (*klinè*), d'un modèle importé sans doute d'Ionie et dont quelques exemplaires agrémentaient les tombes de représentants de l'élite « barbare », en Italie et en Europe moyenne²⁰. La référence explicite à un mobilier réel et luxueux, en lien direct avec le mode de vie et les activités des notables qui les utilisent par-delà la mort, se retrouve à d'autres périodes de l'âge du fer et jusqu'à l'époque augustéenne, par exemple sur l'*oppidum* de Bibracte, où une riche défunte, probablement d'origine locale, a été incinérée sur un lit garni de plaques en os, sculptées de figures en relief²¹. Si ce meuble luxueux, originaire d'Italie ou de Gaule du Sud, a été ici posé sur le bûcher, on peut supposer qu'il

(18) Pour la tombe de Vix : Ch. Moulhéat, dans ROLLEY 2003, p. 286-295.

(19) On peut voir une restitution grandeur nature de cette sépulture au Keltenmuseum de Eberdingen (Baden-Wurtemberg, Allemagne).

(20) NASO 2001.

(21) BIBRACTE 2004, p. 96.

avait accompagné auparavant la dame durant son existence terrestre, ou aurait pu en tout cas constituer un élément de son cadre de vie.

On peut donc estimer, sans trop risquer la surinterprétation, que ces indices empruntés au domaine funéraire peuvent être transposés au domaine de la vie réelle, et portent en partie témoignage de la manière dont vivaient les élites du monde celtique, ainsi que du luxe relatif de leur environnement matériel. Pourtant, il ne faut pas non plus négliger de prendre en compte une donnée importante : avec tous ces derniers exemples, il s'agit aussi d'une mise en scène du luxe dans le cadre de la sépulture, dont la signification et la fonction peuvent être plurielles. L'objectif de cette scénographie est-il, en effet, la simple reproduction d'un luxe réel et quotidien ? et dans ce cas, à quoi cette reproduction sert-elle ? Ou bien meubles et objets précieux acquièrent-ils un sens particulier par leur présence autour du défunt ? Pour tenter de répondre à ces questions, nous devons nous interroger sur le statut réel des objets déposés dans la sépulture, et donc sur la « politique funéraire » des notables celtiques²².

Il est probable, en tout cas, que cette volonté de recréer autour du mort un cadre familial ne se justifie pas (ou pas uniquement), comme on a pu le dire parfois, par des préoccupations religieuses ou eschatologiques qui s'appuieraient sur la croyance en une quelconque survie dans la tombe. Elle possède, au contraire, avant tout une utilité sociale, voire politique, en soulignant jusque dans la mort le prestige et le pouvoir du défunt dans sa communauté. Alain Testart a naguère développé ce point de vue, non pas seulement à propos des dépôts d'objets précieux, mais aussi sur le phénomène parallèle des « morts d'accompagnement » : ce sont des serviteurs ou proches du mort qui ne sont pas sacrifiés au sens sacré du terme, mais plutôt mis à mort afin de pouvoir continuer à servir le grand personnage défunt. Cette pratique ne doit donc pas être considérée comme un acte religieux, car elle relève davantage d'une manifestation de puissance politique²³.

Peut-on alors considérer les meubles et les objets précieux présents dans la tombe uniquement comme le reflet fidèle de la fortune et de la position sociale du défunt²⁴ ? Ce serait oublier à quel point les choix funéraires faits par une famille, ou une communauté, peuvent être orientés à des fins de propagande sociale ou politique. Ainsi, en termes de prestige et de pouvoir, il doit paraître parfois plus rentable aux survivants de distribuer les richesses du défunt, à l'occasion de banquets funéraires notamment, plutôt que d'enfermer ces richesses dans la sépulture. On retrouve là les « deux politiques funéraires » définies par Alain Testart : à partir de l'observation du comportement funéraire de différentes populations, il oppose politique de dépôt et politique de distribution²⁵. Dans le second cas, d'importantes distributions de nourriture et de boissons, ou d'autres biens, sont faites à toutes les personnes présentes au moment de la cérémonie, sans que la sépulture livre forcément les traces archéologiques du luxe au milieu duquel aurait vécu le personnage disparu. Plus que l'ostentation de la richesse à travers le contenu de la tombe, ce qui importe dans ces cas est d'y afficher « les symboles d'appartenance à un groupe social privilégié »²⁶. Et les éléments de l'aménagement du cadre funéraire seront choisis tout autant pour leur contenu idéologique que pour leur valeur intrinsèque. Est-ce en ce sens qu'il faut interpréter les *exotica*, objets et produits importés du milieu méditerranéen, comme le vin et tous les vases qui se rattachent à sa consommation, certes rares et chers en eux-mêmes, mais sans doute socialement encore plus valorisants ?

(22) La formule a été utilisée à plusieurs reprises par Alain Testart : en particulier TESTART 2001.

(23) TESTART 2009.

(24) Pour une ample discussion sur ce point : BARAY 2009.

(25) TESTART 2001.

(26) BARAY 2007, p. 175-176.

Il ne faut donc pas sous-estimer les « biais idéologiques » susceptibles d'influencer la composition et la disposition de l'assemblage funéraire; et ces biais peuvent fonctionner dans tous les sens, c'est-à-dire aussi bien favoriser l'accumulation de biens dans la déposition funéraire, que limiter le nombre et le prix des objets déposés. On peut même se demander si, dans le domaine funéraire, les usages celtiques ne relèvent pas plutôt d'une combinaison des deux politiques. À première vue, le contenu des sépultures semble refléter la volonté de déposer un grand nombre de biens autour du défunt. On peut ainsi chercher à accentuer l'impression d'abondance par l'accumulation, l'empilement, particulièrement en ce qui concerne la vaisselle, céramique ou métallique, locale ou exogène. Dans certains cas, cette accumulation est un trompe-l'œil et illustre un luxe fictif, à usage strictement funéraire (ce qui peut apparaître comme le degré ultime de la mise en scène du luxe dans le contexte de la sépulture). Ainsi, dans la tombe du premier âge du fer de Klein-Klein « Kröllkogel », en Autriche (Styrie), de nombreux vases cylindriques en bronze, de type ciste, sont à la fois richement ornés de motifs figuratifs et dépourvus de fond, ce qui paraît en faire des récipients purement symboliques²⁷.

Il semblerait donc que, par cette accumulation de récipients, et au-delà du déroulement même de la cérémonie des funérailles, soit mis ici en valeur le rôle de (re)distributeur du défunt, tout comme il peut l'être dans la tombe de Hochdorf, à travers la composition très concertée des services à boire et à manger, prévus pour neuf convives, comprenant le « prince » et huit invités (comme on peut le déduire des deux modèles de cornes à boire). Dans la légitimation des élites, l'importance de la distribution de la boisson (et, en particulier, du vin, qui était une boisson importée) et la traduction funéraire de ce phénomène, jusqu'à la fin de l'âge du fer, ont été mises en lumière également par Matthieu Poux, qui distingue les « tombes d'organiseurs » et les « tombes de convives », elles-mêmes réparties en plusieurs classes hiérarchiques²⁸. Dans la première catégorie, une partie du service de récipients et certains ustensiles, comme les chenets, la crémaillère et le gril, relèvent de la « sphère collective » et illustrent la fonction redistributrice de l'organisateur, qui centralise la boisson et préside à la préparation et au partage des mets.

En dehors du monde funéraire, grâce aux sources littéraires, on connaît plus largement l'importance, dans la société gauloise, des pratiques de distribution comme fondement des relations entre les individus et de l'organisation sociale, militaire et politique en elle-même, puisque c'est à travers ces pratiques distributives que s'affirment et se renouvellent les liens entre le chef et ses hommes, ou clients. C'est bien ce qu'illustrent, lors des fameux banquets organisés par le chef arverne Luern, les distributions fastueuses de boissons « de grand prix » et de grandes quantités de victuailles (Posidonios *FGrHist* 87 F 18 = Athénée, *Deipnosophistes*, IV, 152d-f²⁹).

Les exemples évoqués ci-dessus dépassent évidemment de loin le simple cadre de vie aristocratique. Ils montrent que, pour les élites gauloises, l'ostentation de la richesse sous diverses formes constituait bien l'expression des devoirs du notable envers sa communauté. On peut donc parler ici, sans ambiguïté, d'une éthique de la richesse. Est-il légitime, dans ce cas, d'utiliser le terme de luxe, puisque cette surabondance, qui s'exprimait de différentes manières et à toutes les étapes de la vie et de la mort des puissants, n'était en rien superflue, mais constituait sans doute un des fondements de la société celtique elle-même ?

Anne-Marie ADAM
 Université de Strasbourg
 UMR 7044 ARCHIMÈDE / CNRS

(27) EGG & KRAMER 2013, p. 204-223.

(28) POUX 2004, p. 222-223.

(29) Reproduit dans POUX 2004, p. 598.

Bibliographie

- ADAM, A.-M. & FICHTL, S., 2014, «L'aristocrate des villes et l'aristocrate des champs: où les élites celtiques habitaient-elles?», dans S. Bourdin, J. Dubouloz & E. Rosso (dir.), *Peupler et habiter l'Italie et le monde romain. Études d'histoire et d'archéologie offertes à Xavier Lafon*, Aix-en-Provence, p. 43-52.
- AUGIER, L., BUCHSENSCHUTZ, O. & RALSTON, I., 2007, *Un complexe princier de l'âge du fer. L'habitat du promontoire de Bourges (Cher) (VI^e-IV^e s. av. J.-C.)*, Bourges-Tours, Bituriga Monographie 3, RACF, suppl. 32.
- AUXIETTE, G. et al., 2008, « Mise en évidence de colorant 'bleu égyptien' dans deux contextes de la fin de l'âge du fer en Gaule septentrionale », *Instrumentum*, 28, p. 2-6.
- BARAY, L., 2007, « Dépôts funéraires et hiérarchies sociales aux âges du Fer en Europe occidentale: aspects idéologiques et socio-économiques », dans L. Baray, P. Brun & A. Testart (éd.), *Pratiques funéraires et sociétés. Nouvelles approches en archéologie et anthropologie sociale*, Actes du colloque interdisciplinaire de Sens 12-14 juin 2003, Dijon, p. 169-189.
- , 2009, « De la composition des dépôts funéraires aux âges du Fer en Europe occidentale (VIII^e-I^{er} siècle avant J.-C.): entre compétition et identité sociale », *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 193-201.
- BIBRACTE, 2004, *Rapport annuel d'activité*, Centre Archéologique Européen de Bibracte, Glux-en-Glenne.
- BONDINI, A., 2012, « Situla Art and the Emergence of Aristocracies in the Veneto », dans Ch. Pare (éd.), *Kunst und Kommunikation. Zentralisierungsprozesse in Gesellschaften des europäischen Barbarikums im 1. Jahrtausend v. Chr.*, Teilkolloquium im Rahmen des Schwerpunktprogrammes 1171 der DFG, 4.-6. April 2008 Mainz, Mainz, p. 59-71.
- CAPUTO, P. & CAVASSA L., 2009, « La fabrication du bleu égyptien à Cumes », dans J.-P. Brun (éd.), *L'artisanat antique en Italie méridionale, Mélanges offerts à Maria-Francesca Bonaiuto*, Napoli, Collection du Centre Jean Bérard, 32, p. 169-179.
- CAVASSA L., DELAMARE F. & REPOUX, M., 2010, « La fabrication du bleu égyptien dans les Champs Phlégréens à l'époque romaine », dans P. Chardon-Picault (éd.), *Aspects de l'artisanat en milieu urbain: Gaule et occident romain*, Actes du colloque international d'Autun 2007, Dijon, RAE Supplément 28, p. 235-249.
- CHAUME, B. & MORDANT, Cl., 2011, *Le complexe aristocratique de Vix. Nouvelles recherches sur l'habitat, le système de fortification et l'environnement du Mont Lassois*, Dijon.
- CORDIE-HACKENBERG, R., 1989, « Grab 1311. Eine latènezeitliche Doppelbestattung mit Holzmöbel », dans A. Haffner (éd.), *Gräber-Spiegel des Lebens. Zum Totebrauchtum der Kelten und Römer am Beispiel des Treverer-Gräberfeldes Wederath-Belginum*, Mainz, Schriftenreihe des Rheinischen Landesmuseums Trier, 2, p. 187-196.
- EGG, M. & KRAMER, D. (éd.), 2013, *Die hallstattzeitlichen Fürstengräber von Kleinklein in der Steiermark: der Kröllkogel*, Mainz, Monographien des RGZM, Bd 110.
- FERDIÈRE, A., GANDINI, C., NOUVEL, P. & COLLART, J.-L., 2010, « Les grandes uillae 'à pavillons multiples alignés' dans les provinces des Gaules et des Germanies: répartition, origine et fonctions », *Revue archéologique de l'Est*, 59, p. 357-446.
- FICHTL, S., 2009, « La villa gallo-romaine, un modèle gaulois? Réflexions sur un plan canonique », dans ARTEFACT. *Festschrift für Sabine Rieckhoff zum 65. Geburtstag*, Bonn, p. 439-448.
- , 2012, *Les peuples gaulois III^e-I^{er} siècle av. J.-C.*, Paris.
- , 2013, « À propos des résidences aristocratiques de la fin de l'âge du fer: l'exemple de quelques sites du Loiret », dans S. Krausz, A. Colin, K. Gruel, I. Ralston & Th. Dechezleprêtre (éd.), *L'âge du fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Bordeaux, Ausonius Mémoires, 32, p. 329-343.
- FICHTL, S. & SCHNITZLER, B., 2003, *Saverne dans l'Antiquité. Périodes gauloise et gallo-romaine*, Saverne, Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et Environ h. s.
- FREY, O. H., 1986, « Les fêtes dans l'art des situles », *Ktéma*, 11, p. 199-209.
- MARC, J.-Y., 2011, « Un excès de la romanisation? L'identification dans les villes gauloises de monuments

- civiques romains», dans M. Reddé *et alii* (éd.), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, vol. 1, Bibracte, 21, p. 309-317.
- MAZA, G., 2015, «Débats récents sur l'interprétation de l'établissement gaulois de la rue du Souvenir à Lyon-Vaise: une résidence aristocratique? Nouvelles hypothèses», dans S. Lemaître & C. Batigne-Vallet (éd.), *Abécédaire pour un archéologue lyonnais*, Mélanges offerts à Armand Desbat, Autun, Archéologie et Histoire romaine, 31, p. 87-95.
- NASO, A., 2001, «Egeo, Piceno ed Europa centrale in periodo arcaico», *Anemos*, 2, p. 87-110.
- POUX, M., 2004, *L'Âge du Vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, Protohistoire européenne, 8.
- POUX, M. & SAVAY-GUERRAZ, H. (éd.), 2003, *Lyon avant Lugdunum*, Gollion.
- ROLLEY, Cl. (dir.), 2003, *La tombe princière de Vix*, Paris.
- TESTART, A., 2001, «Deux politiques funéraires», *Trabalhos de Antropologia e Ethnologia*, 41, 3-4, p. 45-66.
- , 2009, «Partir dans l'au-delà accompagné ou le rôle des fidélités personnelles dans la genèse du pouvoir», dans J. Guilaine (éd.), *Sépultures et sociétés. Du Néolithique à l'Histoire*, Paris, p. 71-80.
- VERGER, S., 2010, «Die frühe Situlenkunst und die Weltanschauung der orientalisierenden Aristokratien», dans *Fürsten, Feste, Rituale. Bilderwelten zwischen Kelten und Etruskern*, Ausstellung Archäologisches Museum Frankfurt, Frankfurt am Main, p. 57-66.